



Membre du SWISS SAILING
Association des Clubs de Voile
de la Région Lémanique

Case postale 265
CH-1110 Morges 1
Tél. (021) 811.55.22
Fax (021) 811.55.23
E-mail : mail@cnmorges.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
DE PRINTEMPS
JEUDI 31 MARS 2005, 20 HEURES
Club Nautique Morgien

Compte tenu des articles 13 et 14 des statuts ACVL, le président déclare cette assemblée générale de Printemps dûment constituée et ouverte à 20h15.

Le président remercie le Club Nautique Morgien pour son accueil réitéré, et lui cède la parole. Christian Perret-Gentil, président du CNM, souhaite une cordiale bienvenue aux présidentes, présidents et délégués des clubs de la Région 1, et relève la présence d'une délégation du Swiss Sailing. Après l'assemblée, tous les participants sont invités à l'apéritif offert par l'ACVL, qui sera servi dans la salle de conférence.

Y. Klipfel, président ACVL, présente à son tour la bienvenue aux participants de cette Assemblée Générale de Printemps et relève la présence des personnalités suivantes qui nous font l'honneur de participer à notre séance.

Il s'agit de : - Monsieur Roger Staub, président Swiss Sailing
- Monsieur Michel Darbre, Comm. Formation SwS
- Monsieur Peter Bütler, Sport Coordinator SwS

Par ailleurs sont présents : - Mr Roland Meylan, Responsable développement chez Z-Visuel
- Messieurs les membres de la Comm. Technique ACVL
- Monsieur Guy Roland Perrin est excusé.

Nous entamons l'ordre du jour figurant sur la convocation du 2 mars 2005, qui est accepté sans modification :

1.- ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRÉSENCES

<i>Effectifs</i>	<i>28 clubs</i>	<i>15 Séries</i>
Présents ou représentés	15 Clubs	4 Séries
Excusés/ Absents	13 Clubs	11 Séries

2.- APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOMNE (11.11.2004)

La parole n'étant pas demandée,

Le PV est adopté à l'unanimité, avec remerciements au secrétaire.

3.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

Yorick Klipfel

« 80% des navigateurs estiment être dans les meilleurs 20% des régatiers »...

Cette phrase, extraite d'une étude du Norvégien Nils Nordenstrom en 2002 sur les différentes jauges en exploitation autour du monde, résume à elle seule la difficulté d'asseoir la crédibilité d'une jauge, quelle qu'elle soit. Si un navigateur ne réussit pas à entrer dans le top 20, ce sera de la faute de la jauge. S'il réussit à s'y hisser, la jauge est bien entendue adéquate. Dans certains cas, la chance peut également aider un bateau à s'y hisser mais alors comment intégrer ce paramètre de calcul ? Ce qu'une jauge ne peut évaluer est la compétence, le travail et l'entraînement d'un équipage, son aptitude à exploiter au mieux les performances de son bateau dans les conditions du moment, tout en allant dans le bon sens, en bon marin, sur le but. Cela ne veut pas obligatoirement dire en ligne droite sur la bouée, comme les navigateurs du Léman s'en sont souvent rendus compte. En ce sens notre plan d'eau est exceptionnellement difficile à lire tant par la géographie du lieu, la topographie et les particularités aérodynamiques de chaque crique ou baie qui ont une influence majeure sur le choix tactique. Une jauge n'apportera rien à un équipage qui ne sait pas cela. Parfois, un bord extrême peut payer et alors on se retrouve en tête du classement, par chance ou par flair, ... le cas contraire désespère le régatier acharné qui voit des dizaines de bateaux le passer en douce dans cette risée, juste à côté, et qui est pourtant si loin... mais ce n'est certainement pas par le truchement d'un calcul que l'on trouvera la science infuse de la régates, qu'on ne s'y trompe pas... Un équipage moyen aura une place moyenne en navigant avec un rating juste....

Notre jauge ACVL actuelle expirera prochainement, les avancées architecturales ainsi que la performance des matériaux la poussant dans ses retranchements et permettant d'exploiter plus largement les développements imaginés par les maîtres voiliers, ces nouvelles formes de voile « carrées » aux surfaces fantasmées il y a peu. En ce sens, la Commission Technique a planché sur une nouvelle formule qui devrait mieux tenir compte des avancées technologiques de notre époque afin d'estimer la performance inhérente de chaque bateau. En soi, rien de nouveau... Cette nouvelle formule qui vous sera présentée ce soir n'est pas une révolution en soi, les éléments de base reposant sur des connaissances largement comprises et assimilées. Elle intégrera des coefficients qui permettront de l'adapter autant que soit possible aux futures avancées. Cette formule sera dévoilée, sans secrets, évitant de ce fait le fardeau aux « hackers » de craquer la jauge et de dégager tel ou tel paramètre leur permettant ainsi d'optimiser leur bateau de leur côté. Le travail d'optimisation sera ainsi facilité et le navigateur aura, nous l'espérons, plus de temps pour naviguer au lieu de passer son temps à calculer. Son expérience et celle de son équipage devraient en sortir grandis pour le meilleur de notre sport. Aussi, les navigateurs adeptes de régates au contact, surfant sur les règles de courses, choisiront la monotypie stricte, seule garante d'une équité technique; les géniaux inventeurs, viviers d'innovations qui permettent à notre sport de progresser (sport soit dit en passant mécanique), se départageront par le truchement de la jauge et la repousseront dans ses limites

au travers du fruit de leurs idées, par avantage technologique, mais en espérant que leur expertise de marin se rehausse au fil du temps. Afin d'asseoir la crédibilité de la jauge qui restera auto déclarative, la CT suivra les résultats des régates et sera à l'écoute des régatiers ; en cas de doute, elle procédera à un contrôle auquel les navigateurs mais aussi les comités de courses auront l'élégance de se conformer. Les clubs sont instamment invités à collaborer dans cette tâche en mettant à disposition les moyens nécessaires (grues en particulier) pour que la CT puisse agir rapidement et avec diligence pour éviter une frustration aux navigants ; mais que ceux-ci soient conscients que tout abus sera « corrigé ». Oeuvrons que les 80%, pardon les 60% restant de ces régatiers exploiteront tous leurs navires à leur meilleur potentiel dans un proche avenir, en respectant les règles du jeu, avec fair-play mais surtout avec du plaisir.

Parlant de plaisir, certains sont déjà ou seront sur l'eau ces prochains jours et il convient de rappeler les règles élémentaires de sécurité lorsqu'on sort sur une eau qui frisse les 5-6°C. Merci aux clubs de céder une petite place dans leur bulletin pour rappeler à ces téméraires quelques règles de base pour assurer leur sécurité en ces temps où le SISL n'est pas encore pleinement opérationnel. Le témoignage d'un Neuchâtelois dans la revue Voiles et Voiliers peut faire grincer des dents quand on lit que cette personne est parti en solitaire, a chaviré et a du s'y reprendre à plusieurs fois pour s'en sortir frigorifié mais indemne, ceci le jour même de la tragédie de Rolle. Des voix s'élèvent dans la montagne pour définir un cadre légal aux amateurs d'hors-piste en quête de sensations fortes. Militons pour que notre sport ne fasse pas l'objet d'une attention similaire en faisant un minimum de prévention.

La voile, sport noble et bien perçu pour ses valeurs morales et éducatives, heureusement encore largement préservé des affres du dopage, a un charisme et un attrait auprès du public largement plus important que ce que la couverture médiatique est en mesure de couvrir, à part quelques événements planétaires comme la Coupe de l'Amérique ou certains GP de multicoques. Le simple fait d'être un sport « liquide » et, dans une certaine mesure, dépendant des éléments naturels complique énormément sa diffusion et popularisation, et par conséquent l'attrait pour des sponsors. ISAF ne s'y est pas trompé en fixant dans ses objectifs stratégiques le développement d'outils permettant de suivre une régata « on-line » en évaluant toutes les technologies à disposition pour mieux diffuser notre passion. La venue de nouvelles ou futures normes comme l'UMTS et autres communications Bluetooth permettront sans doute à nos amis, familles et surtout au grand public de pouvoir suivre nos régates en temps réel depuis les terrasses ou buvettes des clubs sans devoir s'engager sur des canots moteurs ou endosser des cirés pour venir nous encourager, et nous faire des vagues... Avec le temps, cette médiatisation permettra au public de mieux comprendre notre sport, ces règles que même les plus grands navigateurs n'ont parfois pas tout à fait assimilées souvent par manque de support pédagogique. Qui n'a enfin compris son professeur sur ses remarques sur le planter du bâton une fois la vidéo révélatrice du style imparfait... On ne peut que fantasmer sur une possibilité similaire pour éduquer nos navigateurs à l'approche des bouées...

J'en termine avec mon rapport en remerciant mes collègues du comité ainsi que les membres de la CT pour l'excellent travail réalisé. Je souhaite à tous une excellente saison de voile.

4.- COMMUNICATIONS DU DÉLÉGUÉ DE FRANCE

David Pertuiset, rapporteur

A l'aube de la saison 2005, il est l'heure de faire le bilan de la saison écoulée et d'essayer de dégager les perspectives pour l'année à venir.

Dans un premier temps, il est bon de préciser que la SF-ACVL ne s'occupe que de façon limitée des jeunes. En effet, les structures de la Fédération Française de Voile sont très étoffées :

- Clubs
- Centre départemental de voile
- Ligue Rhône-Alpes

Dans ce contexte, le rôle de la SF-ACVL se borne à coordonner les actions des différents clubs de la rive française du Léman lors de l'organisation de manifestations communes. En 2004, la SF-ACVL a donc participé à la coordination de la finale du championnat de Ligue de dériveurs qui regroupait les différentes séries en double et en solitaire, réparties entre les Clubs de Sciez, Thonon et Evian. Cette finale a été couronnée de succès, malgré quelques difficultés de transmission d'information d'un club à l'autre.

De façon marginale, la SF-ACVL assurait jusqu'en 2004 la liaison entre les 3 clubs français disposant d'une équipe de compétition en dériveurs pour la mise en place d'entraînements communs. A notre grand regret, la politique individuelle des clubs et les effectifs de jeunes compétiteurs présentant des dissemblances, il a été décidé de suspendre ces entraînements communs.

En ce qui concerne l'activité principale de la SF-ACVL, soit la coordination des régates entre les quatre clubs qui sont le C2NY (Nernier), le CNS (Sciez), la SNLF (Thonon) et le CVE (Evian), ainsi que l'organisation d'un championnat de la côte française regroupant les 5 régates-phares de ces clubs, force nous est de constater une érosion de la participation, phénomène qui, je crois, touche également l'ensemble du championnat ACVL.

A cela, nous entrevoyons les raisons suivantes :

- Une météo pas toujours très favorable aux convoys en équipage réduit (en tous cas pour l'année 2004).
- Des régates un peu longues : Il semble que les navigateurs préfèrent aujourd'hui des régates dont la durée est de 3 à 4 heures maximum.
- La disparition progressive des petits bateaux (la classe 7 est moribonde).
- Last but not least, l'extraordinaire succès du Championnat du Petit Lac, qui présente énormément d'avantages : convoys réduits, régates généralement courtes, absence de calmes blancs, potentiel de coureurs important.

Afin de mettre fin à cette érosion du nombre de participants, nous encourageons les clubs français à proposer des régates répondant mieux aux aspirations des navigateurs tant par leur durée, par le choix du parcours que par les conditions d'accueil. En particulier, nous allons tenter de favoriser des parcours de longueurs différenciées selon les classes (parcours commun permettant le classement en temps compensé, suivi d'un parcours complémentaire pour les grandes classes) afin de permettre à tout le monde de rejoindre l'arrivée dans un laps de temps réduit.

Nous portons un grand intérêt au challenge du Grand Lac initié par nos amis de Lutry, qui fait l'unanimité des 3 clubs français du grand lac. En particulier, nous sommes très intéressés par le

principe de course par équipes. Je pense que cette voie peut être une réponse aux problèmes d'érosion du nombre de compétiteurs.

Enfin, c'est avec intérêt que nous suivons les travaux sur la nouvelle jauge ACVL. En effet, la règle actuelle, qui a parfaitement rempli son rôle pendant plusieurs années, laisse maintenant apparaître des « trous » qui font la part belle à une certaine course à l'armement.

Parallèlement à la jauge ACVL à laquelle nous sommes attachés, nous encourageons les bateaux participant aux régates de la côte française à également être enregistrés en « HN » (handicap national français), non pas tant pour l'intérêt de ce handicap basé sur des statistiques que pour permettre aux régates lémaniques d'apparaître dans les résultats de la ligue Rhône-Alpes et de la FFVoile. Ceci cependant est un processus relativement lourd (double classement, etc...) qui ne pourra être mis en place qu'avec la volonté des clubs eux mêmes.

Il me reste à conclure en remerciant tous les régatiers qui nous ont fait l'amitié de participer à nos régates en particulier nos amis suisses qui se sont particulièrement illustrés en remportant la première place du Championnat de la côte française dans plusieurs classes.

Jean Claude Bossonney

5.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

Séverine Guex

La région de l'ACVL compte à ce jour 43 juges nationaux et 3 présidents de course nationaux.

A ce chiffre viendra bientôt s'ajouter une dizaine de juges qui ont terminé l'année dernière leur formation sur trois niveaux, soit 3 x 3 soirées échelonnées sur 2 ou 3 ans ainsi que, chaque année, un cours de formation continue sur un sujet spécifique et une participation à un cours d'atelier jury.

Il faut toutefois rappeler qu'il ne s'agit que d'une formation minimum et que rien ne remplace une bonne connaissance de la régates, un apprentissage personnel des RCV, ainsi qu'une participation active et régulière à plusieurs comités de réclamation.

Pour ce qui est de la qualité du travail des juges, celle-ci est difficile à évaluer, le seul critère étant aujourd'hui, pour voir son mandat de juge se renouveler, une participation à des comités de réclamation et le suivi d'un cours de formation continue.

Se pose ainsi la question de savoir si des tests de remise à niveau ne devraient pas être mis sur pieds. Aujourd'hui, seuls les juges qui viennent de terminer leur formation auront l'obligation de se soumettre à un tel test qui se déroulera sur un samedi, cet été en août. Le programme de cette journée comprendra une discussion sur les problèmes concrets que les participants ont rencontrés lors de réclamations, un test pour évaluer leurs connaissances des RCV et leurs réflexes et un jeu de rôle. Ce cours sera ouvert aux juges qui viennent de terminer le niveau III, mais également aux juges nationaux qui le souhaitent. La seule exigence est d'avoir participé à au moins 3 comités de réclamation en 2005.

Pour les autres cours de niveaux I et II, ils seront donnés dès 15 inscriptions et l'atelier jury dès 5 inscriptions. En ce qui concerne le cours de niveau III pour les comités de course, nous sommes toujours à la recherche, pour pouvoir l'organiser, d'un club disposé à mettre à

disposition son infrastructure (bateau-start, bateaux poses bouées avec membres dudit club sur chaque bateau, bouées et régatiers en dériveurs ou en lestés).

Vu la demande et bien qu'un cours sur les nouvelles RCV ait déjà été donné à Berne par Swiss Sailing, un cours de formation continue sur ce sujet sera encore dispensé par Daniel Balmas cette année.

Enfin, il est rappelé que les clubs qui recherchent des juges pour leurs régates sont priés de remplir le formulaire "bourse aux juges" sur le site ACVL.

6.- DÉLÉGUÉS SWISS SAILING

La parole est à Mr Roger Staub, Président Swiss Sailing :

En fonction depuis 150 jours et déjà beaucoup de visites ou conférences au sein des clubs. Cependant, il a eu le temps de se rendre compte que son occupation au SwS dépasse largement le taux de 20% annoncé. Malgré tout il souhaite pouvoir visiter tous les clubs de Suisse, pour autant que son emploi du temps le permette.

Les Espoirs sont en entraînement à Monaco, ils se comportent superbement bien. Il désire améliorer le management de la direction du SwS, car avec 28 personnes aux séances et avec 5 minutes de temps de parole chacun, ce n'est pas possible d'avancer correctement. Le président relève sa déception de constater l'absence de délégués de la Région 1 lors des séances, et souhaite que la représentation soit assurée régulièrement.

Y. Klipfel remercie Mr R. Staub et l'assure que l'ACVL rétablira le dialogue avec la SwS, par le remplacement de Chr. Lanz par Michel Darbre (SwS) par intérim immédiat

La parole est à Mr Michel Darbre : « voir également sous le point 14.- Divers » relève que la Région 1 est la plus grande et n'est pas sûr que sa candidature de délégué soit la meilleure solution. Il veut bien faire la transition et transmettre les informations. Il vaudrait mieux avoir 2 délégués indépendants au SwS. Et déplore le constat d'une scission involontaire. Mr Roger Staub reprend la parole pour préciser qu'il n'y a pas de -blabla- aux séances, qu'il y a 4 séances l'an et que les plages horaires de train sont adaptées aux heures de séances, et invite l'ACVL à faire mieux.

Y. Klipfel dit que le message a été reçu et qu'un énième sondage sera effectué auprès des clubs pour trouver les délégués (Note: depuis Roland Mettraux à accepté ce poste et sera confirmé lors des élections d'automne). Il rappelle également que samedi 2 avril se tiendra la Conférence des présidents à Berne et invite les clubs à y participer en nombre.

La parole est à Mr Peter Bütler :

Commentaires et explications sur le Swiss Sailing Day fixé au 21 mai 2005, dont le but est d'ouvrir la voile à la population.

Intervention de S. Daoud, du secrétaire ACVL, avant la lecture du rapport des vérificateurs :

Monsieur le président de SwS, je sais que vous êtes un parfait bilingue, mais je tiens à vous remercier pour votre intervention en parfait français.

A Mr Michel Darbre, grand merci pour ton soutien, mais je te confirme qu'il n'y a pas de scission avec le SwS, mais nous sommes comme tout le monde, à la recherche de bénévoles capables pour nous représenter et te soutenir dans les déplacements.

7.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DES JUNIORS

Xavier-D. de Cocatrix

I.- ACTIVITES MISES SUR PIED

a.- CAMPS

- Optimist : - camp de Pâques à Bandol du 26-01 avril 2005. Organisation Ch. Massard. 21 participants inscrits + 6 du CNP depuis le mardi 29.
- camp d'été du 17-23 juillet 2005. Camp régional ACVL junior. Organisation X. de Cocatrix. Difficulté de trouver un site avec hébergement. Benoît Deutsch donnera un coup de main à ce sujet.
- L'Equipe : - pas de camp en 2005
- 420 : - camp de Pâques à Bandol du 26-01 avril 2005. Organisation J.-Luc Longchamp. 10 bateaux inscrits.
- Laser : - pas de camp organisé
- Europe : - pas de camp organisé
- Zippo : - camp supplémentaire organisé par le VLM du 08 au 12 août 2005. Organisation Catherine Perez

b.- ENTRAINEMENTS

- Optimist : - Morges 19-20 mars 2005
- L'Equipe : - Morges 12-13 et 19-20 mars 2005
- 420-Europe-Laser : - Morges 12-13 et 19-20 mars 2005 et les 03-04 septembre 2005 (cet entraînement d'automne servira de transition pour l'Optimist et l'Equipe).

c.- REGATES

- Optimist : - Morges, Lutry, Genève, La Tour-de-Peilz, Morges, Versoix. Pully pose sa candidature à une régate les 20-21 août 05.
- L'Equipe : - Lutry, Genève, La Tour-de-Peilz, Morges, Versoix
- 420 : - Versoix, Lutry, Genève, La Tour-de-Peilz, Morges, Vallée de Joux
- Laser : - Versoix, Lutry, Genève, La Tour-de-Peilz, Morges, Versoix
- Europe : - Lutry, Genève, La Tour-de-Peilz, Morges, Versoix

II.- FINANCES

Elles sont saines. Subventions de Swiss Sailing, du SPORT-TOTO du canton de Vaud (fr 11'100.-), de la Fédération genevoise des clubs de voile, car le Sport-Toto du canton de Genève a versé à la FGCV pour 2003 et 2004 (fr 8'000.-). Par contre, on n'a rien touché de J+S, vu la nouvelle réglementation en vigueur. Mes remerciements à ces institutions. Un merci encore à l'ACVL qui nous paie nos frais administratifs annuels.

Tous les clubs ont payé leur cotisation 2004, certains avec un petit retard. Je remercie sincèrement tous les clubs qui nous soutiennent. Comme convenu, les comptes ACVL junior ont été intégrés à ceux de l'ACVL, vérifiés par Th. Hunziker et M. Stern.

III.- JEUNESSE + SPORT ET SWISS SAILING JUNIOR

P. Büttler nous a indiqué que la liste des moniteurs J+S peut être consultée sur le site de J+S baspo.ch. Elle peut être obtenue auprès de Peter Büttler, sur demande : e-mail : peter.buttler@swiss-sailing.ch et n° tél. 031.359.72.60. Il nous a distribué une documentation de Swiss Sailing Junior, puis nous a présenté le Swiss Sailing Système fait pour les clubs et non pour les écoles de voiles, ainsi que le Swiss Sailing Point. Il projette de refaire la documentation « Technique » avec la cassette et présente un projet de formation d'entraîneur de club avec CFC, base de l'enseignement 1, nécessaire pour devenir entraîneur national et équivalent au brevet d'Etat 2 (France).

Il va demander des comptes-rendus des camps d'entraînement aux coureurs (rapport individuel des coureurs qui assistent à l'entraînement). S'occupant du groupe sportif, il va développer le contrôle antidopage avec démonstration du test et des interventions au CS : 3 premiers + 1 tiré au sort. De plus, il met au point un programme spécial pour la lutte antidopage à partir des séries 420 et 470.

IV.- DIVERS

- l'ACVL junior a dû remplacer le Lomac complètement pourri à la jonction coque boudins. Il datait de 1984. Coût du nouveau bateau complet + modifications de la remorque : 28'800.40 fr. Il sera basé à Vidy au Chantier Naval de Vidy et est opérationnel depuis 3 semaines. Les prêts de ce bateau seront faits uniquement aux clubs avec priorité aux juniors. En octobre, un camp ACVL sera organisé par les clubs, chaque club venant avec un entraîneur. La nouvelle jauge des voiles Optimist (suppression des ronds de chute) entre en vigueur au 1^{er} mars 2005. Les voiles anciennes pourront être utilisées pour le championnat ACVL junior à l'exclusion des manches de CSP pour 2005.

V.- CHANGEMENTS DE RESPONSABLES DANS LES CLUBS ET SERIES

CNP Anne Barbier Caron est remplacée par Alain Testuz
YLSNG Emmanuel Chomel quitte la SNG. Un nouvel entraîneur va être engagé.
SNNy Frédéric Moura est remplacé par Christian Schlaeppli
Merci à tous pour le temps consacré aux juniors

VI.- NOUVEAUTES DANS LES CLUBS

YCG crée une école de voile sur lesté First Class 8 réservée aux adolescents et moins : 13 à 22 ans. Il a acheté 2 nouveaux Opti pour l'école de voile et recherche 2 Equipes d'occasion à bon prix

CNH a acheté deux 420 pour l'école de voile

CVVi commence une activité de régates en Opti, puis en 420

VLM fête ses 25 ans de club le 28 mai 2005

CVV a un nouvel entraîneur pour la formation en la personne de Léo

CNM a un nouvel entraîneur. C'est David Deguine, qui a une très forte expérience en 420 au niveau international.

VII.- CONSTATS

Participation très moyenne à notre dernière assemblée «junior» de printemps : 9 clubs présents sur 23, 2 séries présentes sur 6.

Gland, le 31 mars 2005

Xavier-D. de Cocatrix, resp. ACVL junior

8.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Marcel Meyer

Rapport du président de la commission technique

Avant de parler de travail de la CT dans cet entre saison, j'aimerais d'abord vous présenter les objectifs et modalités de la saison à venir:

- Une campagne de pesage et de conseil au jaugeage tout autour du lac en avant saison doit permettre à tout le monde de corriger ou compléter la jauge de son bateau.
- La communication sur internet sera améliorée et rendu interactive. Une démonstration d'une implantation provisoire de ce projet a montré le cadre de cette application.
- Des numéros de course (cagnards) seront introduits pour la saison 2005. Ce numéro (le même que celui sur le certificat et la carte personnelle) sera attribué "à vie" à un bateau, indépendamment des changements de propriétaire ou de jauge et de classe. Les numéros seront réalisés en sérigraphie sur tissu de bâche solide et rigidifiés sur les cotés. Ils seront cédés au prix coûtant (40 CHF) aux propriétaires. Ils seront obligatoires pour toutes les régates faisant partie du championnat ACVL y compris le Bol d'Or. Il n'y aura donc plus de cautions à verser et à récupérer après ses régates.
- Tous les certificats actuellement valables seront révoqués pour le début de la saison 2005. Les certificats 2005 seront établis sur simple demande de renouvellement et déclaration de validité des informations à notre disposition. Le prix des certificats est de 15 CHF par an. Un rabais de 15 CHF est accordé au propriétaire dont le certificat était encore valable au delà du 1. juin 2006 et de 10 CHF pour ceux valable au delà du 1. juin 2005.

La commission technique a passé un hiver intense en séances et en travail pour la définition de la nouvelle jauge à introduire pour la saison 2007 dont les nouveautés importantes sont:

- La mesure des élancements avant et arrières, et donc dans une certaine mesure de la longueur de flottaison, et la prise en compte de la largeur.
- Le remplacement de la mesure de la tête de grand-voile (HB) par la mesure de largeur celle-ci au huitième supérieure (MGT) pour mieux tenir compte des fort arrondis dans cette région.
- Le remplacement de la mesure des voiles de portant par l'évaluation de la capacité de porter celles-ci. c.à.d. la hauteur de drisse de spi au livet et la longueur de tangon ou de bout dehors.

Le texte provisoire du nouveau règlement est dès maintenant publié sur internet. Un certain nombre de coefficients permettent d'adapter la formule de calcul à notre flotte et aux conditions de notre lac. Il sera la mission de la CT de définir d'ici l'automne ces coefficients et de présenter le règlement définitif lors de l'AG d'automne.

Une série de bateaux de références (des bateaux typiques et des bateaux atypiques) seront jaugés par la CT pour valider la nouvelle jauge à l'aide des résultats des régates de la saison à venir.

La nouvelle jauge sera alors calculée pour tous les bateaux en 2006 à titre de comparaison et toute la flotte doit être prête pour sa mise en vigueur en 2007.

La CT aimerait mettre à disposition de tous les clubs un programme pour la gestion des régates, de l'inscription à la publication des résultats. L'ACVL garantira pour ce programme une interface avec un fichier des bateaux jaugés pour simplifier la saisie des inscriptions et un fichier des licences valables pour permettre le contrôle des numéros présentés.

Trois programmes peuvent être envisagés comme base de travail pour ce projet:

- FREG le programme fourni par la fédération française et déjà largement utilisé autour du lac
- VELUM le programme proposé par Swiss Sailing.
- Le programme utilisé par le YCG pour la GRG

Les deux premiers programmes sont présentés en démonstration et un appel est lancé aux responsables des régates de communiquer à la CT leur besoin en terme d'informations à tenir dans le fichier central et leurs expériences avec les programmes qu'ils utilisent actuellement.

9.- CALENDRIER 2005, FINALISATION ET PUBLICATION

Bénédict Devaud

Bénédict Devaud remercie les clubs d'avoir répondu dans les temps permettant d'obtenir à ce jour un calendrier 2005 prêt à être publié dans le cahier spécial de Nautisme Romand.

BD remercie également Nicolas Peitrequin pour sa patience et sa disponibilité à répondre aux modifications de dernière minute.

Les principaux changements de 2005 déjà discuté lors de l'AG d'automne sont le retour du Bol d'Or et des 6 Heures de Nernier dans le calendrier du championnat ainsi que l'alternance de l'Histoire d'Ô avec le Maurice Bugnon.

10.- RAPPORT DU CAISSIER ET APPROBATION

Henry Ryter

Voici à l'écran le résumé des comptes et du budget que je vais brièvement commenter :

Pour les RECETTES :

Les recettes de l'ACVL par les cotisations 2004 des clubs et des séries s'élèvent à fr. 7'100.-

Cette année, toutes les cotisations ont été payées rapidement et une seule série s'est acquittée de sa coti 04 en janvier 2005.

Les seules autres recettes proviennent de l'encaissement des taxes de jauge à coup de fr. 15.- pour un montant total de fr. 3'696.- (environ 240 certificats de jauge)

Les recettes de l'ACVL junior sont compensées par des dépenses d'un montant pratiquement identique ce qui fait que la perte ou le bénéfice des juniors se reporte directement sur la fortune de leur compte bancaire.

Total des recettes fr. 12'296.-

Pour les DÉPENSES :

Les frais administratifs (fr 3'614.-) sont les frais de fonctionnement du comité, et du secrétariat (forfait fr. 2'500.- par an payé au CNM) ainsi que quelques frais bancaires.

Les frais de la finale ACVL (fr. 2'200.-) sont cette année principalement engendrés par la planche de prix et quelques dépenses d'organisation.

Les dépenses engendrées pour la jauge concernent principalement les frais des réunions de la commission technique. Les honoraires de Marcel Meyer pour 2004 (fr. 3'000.-) ont été payés et comptabilisés en 2005.

L'amortissement du matériel de l'ACVL, consiste en l'achat d'un beamer qui peut être mis à disposition des clubs si nécessaire.

L'exercice 2004 se solde avec un bénéfice de fr 2'178.-

Pour le BILAN :

Notre fortune réside dans le compte en banque qui s'élève à fr. 22'910.55 au 31.12.2004

L'ACVL Junior qui gère son propre compte en banque possède une fortune de fr. 67'260.50 au 31.12.2004.

Remarques au sujet de BUDGET :

La perception des cotisations des clubs 2005 a été modifiée dans le sens où les cotisations ACVL-Junior figurent désormais sur la même facture. Cette mesure simplifie les versements des clubs et provoquera un seul transfert d'argent en fin d'exercice, entre les deux comptes.

Pour l'année à venir, les frais d'étude pour une adaptation de la jauge lémanique nécessitent de prévoir une dépense d'environ fr. 6'000.-.

Une dépense extraordinaire approximative de fr. 40'000.- est prévue pour la confection de 1000 panneaux de course qui seront revendus avec les certificats de jauge en 2005.

Toutefois le stock en fin d'année est estimé à fr. 10'000.- et c'est la caisse de l'ACVL Junior qui assurera en 2005 le financement provisoire de cette dépense.

Votre trésorier, Henry Ryter

Recettes

	Budget 2004 fr	Comptes 2004 fr
Cotisations arriérées clubs & séries		1'800.-
Cotisations des clubs	5'600.-	5'600.-
Cotisation des séries	1'200.-	1'200.-
Cours, formation et subvention USY	0.-	
Jauge ACVL & panneaux	3'000.-	3'696.-
Sponsoring super finale	0.-	
Recettes ACVL Junior	30'000.-	
Total	39'800.-	12'296.-

Dépenses

	Budget 2004 fr	Comptes 2004 fr
Frais administratifs	5'500.-	3'614.-
Frais championnat ACVL (Super-finale)	5'000.-	2'200.-
Revue " Passion & Régates " et WEB	1'000.-	781.-
Formation ACVL	1'000.-	
Jauge ACVL & panneaux	3'000.-	1'154.-
Frais administration ACVL Junior	1'000.-	660.-
ACVL Junior	30'000.-	
Amortissement matériel	0.-	1'709.-
Bénéfice / Perte de l'exercice	-6'700.-	2'178.-
Total	39'800.-	12'296.-

Pour les vérificateurs

(Signé) Th. Hunziker (Signé) M. Stern (Signé) H. Ryter
Le trésorier

Assemblée Générale du 04.03.2005

La discussion est ouverte, la parole n'est pas demandée.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Manuel Stern (CNV) Thomas Hunziker (CNBC)

Lecture du rapport par S. Daoud, Secrétaire ACVL :

Conformément à notre mandat, nous avons procédé à la vérification des comptes de l' ACVL et de l'ACVL Juniors pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

Nous nous sommes assurés que le bilan et le compte de Pertes et Profits étaient conformes à la réalité.

Il ressort de nos investigations que les comptes sont tenus correctement et que les comptes de l'ACVL Juniors sont correctement intégrés dans les comptes de l'ACVL.

Tous les éléments sont conformes aux statuts de l'ACVL, à ceci près que les comptes sont arrêtés au 31 décembre au lieu du 31 mars comme prévu dans les statuts.

Néanmoins, nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge au Comité pour sa gestion.

Nous remercions les clubs et séries pour la ponctualité de leurs paiements en 2004, à quelques petites exceptions près ainsi que les trésoriers pour leur excellent travail.

Fait à Chardonne, le 7 mars 2005

Les contrôleurs aux comptes:

(signé) Manuel STERN(CNV)

(signé) Thomas HUNZIKER (CNBC)

Votation : les comptes et rapports du trésorier et des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

Les commissaires aux comptes sont reconduits pour l'exercice 2005.

J.-Marc Isabella (CVVT) a été nommé suppléant en 2004.

11.- PRÉSENTATION DU BUDGET 2005 ET APPROBATION

Henry Ryter

Recettes

Cotisations arriérées clubs & séries
Cotisations des clubs
Cotisation des séries
Cours, formation et subvention USY
Jauge ACVL & panneaux
Sponsoring super finale
Recettes ACVL Junior
Total

Budget 2005 fr
100.-
5'600.-
1'500.-
0.-
34'000.-
0.-
40'000.-
81'200.-

Dépenses

Frais administratifs
Frais championnat ACVL (Super-finale)
Revue " Passion & Régates " et WEB
Formation ACVL
Jauge ACVL & panneaux
Frais administration ACVL Junior
ACVL Junior
Amortissement matériel
Bénéfice / **Perte** de l'exercice
Total

Budget 2005 fr
5'500.-
2'500.-
1'000.-
1'000.-
46'000.-
1'000.-
40'000.-
3'000.-
-18'800.-
81'200.-

Stock panneaux au 31.12.2005

10'000.-

Assemblée Générale du 31.03.2005

Le trésorier
Henry RYTER

Le budget n'appelle aucun commentaire, il est accepté à l'unanimité.

Le trésorier informe l'assemblée que les factures de cotisations 2005 comporteront globalement la cotisation du club et du mouvement juniors pour ceux qui sont concernés.

12.- PRÉSENCES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SWISS SAILING

Yorick Klipfel

Il est fortement recommandé aux clubs de participer à la Conférence des présidents fixée au samedi 2 avril, à Berne.

L'assemblée générale de SwS a été reportée au **10 décembre 2005, à Berne.**

13.- LIEU ET DATE DE L'ASSEMBLÉE D'AUTOMNE 2005

La SN-Genève se porte candidate pour l'Assemblée Générale d'Automne, **déplacée au Mercredi 16 novembre 2005, à 20h00.**

Il n'y a eu aucune candidature pour l'Assemblée Générale de Printemps 2006. Ce point sera présenté à l'Assemblée Générale d'Automne.

14.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle n'étant parvenue au secrétariat dans le délai prévu, le président rappelle les points suivants :

- Comité

Afin de remplacer Christophe Lanz, exilé depuis peu à Valence, le président soumet la candidature de Michel Darbre (depuis Roland Mettraux), comme représentant SwS Région I-section VD. L'élection formelle interviendra en automne, comme défini dans les statuts.

- Evénements spéciaux dans notre région

./ VDH à Bulle le 6 avril, Festival des Rencontres de l'Aventure

./ Ellen Macarthur aux Diablerets, samedi 9 avril

./ Gala d'inauguration de la Fondation Antinea, samedi 9 avril, dont la première mondiale d'«Océan Expérience», show multimédia projeté sur 7 écrans géants panoramiques combinant photos, films, odeurs et musique interprétée live par un groupe londonien

(www.antinea-foundation.org)

- Surprise de la soirée

Le président présente Mr Roland Meylan de chez Z-Visuel. A l'aide d'une projection et explications, il nous fait découvrir le concept développé pour suivre les régates en temps réel. Par chance, l'ISAF est en pleine définition des spécifications et d'appel d'offres pour un développement similaire. Selon Voile et Voilier, une révolution en marche. Ce serait une splendide occasion pour SwS de faire l'intermédiaire pour remonter l'information à l'ISAF.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie tous les clubs présents, et il les invite à l'apéritif offert par l'ACVL.

BONNE SAISON VELIQUE A TOUS